

Compte rendu du CA du 15 décembre 2022

Présents lors de ce CA :

M. Guillerm, M. Lassaunière, M. Fribault, Mme Masotti

Mmes Boutry, Estremar-Irbor, Jobert, M. Gallé représentants élus des parents

M. Clément Godde, élu des élèves

Mme Morain, représentante des personnels ATSS

Mmes Id Moussa, Brunet, Mainet-Maillard, Dessauw, M. Sananikone et Mazurier, représentants des enseignants et personnels d'éducation

Le CA ouvre à 18h

Son ordre du jour est le suivant :

- 1-Approbation du compte rendu du C.A. du 17 novembre 2022
2. Affaires financières et conventions
3. Nouveau projet d'établissement
4. Sécurité intérieure : vidéo protection
5. Projets issus des concertations
6. Auto évaluation du lycée
7. Prévision des effectifs de rentrée 2023
8. Sorties pédagogiques et voyages scolaires (selon nécessités)
9. Informations calendaires ou liées à l'actualité de l'établissement (dont compte rendu CHSCT et CHSCTD)
10. Questions diverses

1 – Approbation du CR du CA du 17 Novembre 2022

Contre 0, abstention 0, pour 14

2 – Affaires financières et conventions

- **Convention « formation à la conduite de chariot automoteurs » avec le lycée des métiers de l'automobile et du transport de Saint Ouen l'Aumône** : il s'agirait de permettre à des élèves de la section logistique de pouvoir y passer leur CACES, certificat d'aptitude obligatoire dans leur cursus.

Mr Guillerm et Mr Fribault demandent au CA de leur donner la possibilité de signer cette convention après avoir étudié un devis demandé à une entreprise de Limay. Si le devis de l'entreprise s'avère plus intéressant financièrement, Mr Guillerm pourra faire ce choix.

Une négociation est entamée avec la Région Ile-de-France pour pérenniser le financement du CACES pour les élèves.

18h14 : Arrivée de Mme Morain

Contre 0, Abstention 1, pour 13

- Juste pour information, **convention dans le cadre de la semaine de la valorisation de la voie professionnelle avec le centre de formation de Clairefontaine** qui a accueilli 2 élèves de la section 1^{ère}

logistique et leur enseignant afin de présenter la filière du lycée. Les frais kilométriques de l'enseignant ont été pris en charge par le lycée.

- D'autres conventions ne sont pas assez abouties pour être présentées.

18h22 : arrivée de Mme Masotti

3 – Nouveau Projet d'établissement et le point sur le CVL du 28 novembre 2022

Lors du précédent CA, il avait été demandé que les élèves élus au CVL puissent être informés des éléments retenus lors des différents temps de discussion sur le Nouveau Projet d'Établissement.

Cf : compte rendu du CVL

Mme Brunet demande si les parents élus ont été invités au CVL ?

Réponse de Mr Guillerm : les convocations au CVL passent par une application académique qui ne concerne que les élèves. Il arrive donc que les adultes ne soient pas convoqués, ce qui doit être rectifié.

Mme Brunet regrette d'avoir reçu une invitation le samedi matin pour une réunion le lundi suivant.

Réponse de Mr Guillerm : il va falloir être vigilant sur ce point

Il précise qu'au CVL, les adultes ne votent pas. Il souhaite que le CVL évolue afin que les délégués soient mieux formés.

Présentation du Nouveau Projet d'Établissement

Mr Guillerm présente les Axes et thématiques retenues :

1. Promouvoir une pédagogie ouverte sur le monde

1. Développer une relation éducative de proximité, fondatrice de l'ouverture au monde et à l'exercice de la citoyenneté
2. Construire un projet d'évaluation clair et partagé
3. Favoriser l'acquisition des compétences langagières et scientifiques fondamentales
4. Être soutenu et accompagné dans sa professionnalité
5. Se maintenir dans une démarche d'éducation au développement durable partagée et transdisciplinaire
6. Développer l'ouverture culturelle, scientifique, artistique, sportive et numérique
7. Expérimenter et innover, promouvoir une pédagogie ouverte, dynamique et contemporaine

2. Développer le potentiel de réussite de tous les élèves

1. Accompagner et impliquer les élèves dans leur parcours de formation
2. Renforcer la coopération éducative avec les parents
3. Nouer des alliances éducatives

3. Bien vivre au lycée Condorcet

1. Préserver et améliorer le climat scolaire
2. Améliorer les conditions de travail et de vie au lycée
3. Comprendre les règles et s'y conformer
4. Agir pour le bien-être des élèves et des personnels
5. Maîtriser la communication pour plus d'efficacité
6. Faire vivre les instances et les espaces de concertation

Mme Brunet souligne que « un lycée ouvert sur le monde » c'était déjà le cas.

Réponse de Mr Guillerm : il ne s'agit pas de tout changer des précédents projets d'établissement mais bien d'affirmer ce point comme tous les autres.

Mme Brunet précise qu'il faut que les enseignants restent à l'initiative des projets pédagogiques

Mr Lassaunière précise que c'est déjà le cas mais qu'il faut distinguer projets « didactiques » qui relèvent des enseignants et « projets pédagogiques » qui relèvent à la fois de enseignants et des autres membres de la communauté éducative.

Mme Brunet souligne « le bien-être des élèves et des enseignants » doit être un point important car les élèves ne vont « pas bien », très stressés et développant des pathologies associées, très inquiets pour parcours-sup et le bac. Elle espère donc que ce chapitre ne sera pas qu'un effet d'annonce.

Mme Boutry précise qu'il n'est pas facile d'être parents non plus, en ce moment.

Mr Guillerm affirme que tout le monde est d'accord.

Mr Lassaunière souhaite cependant rappeler que Mme Juvet, infirmière de l'établissement, a proposé l'an dernier une session de gestion du stress à destination d'élèves de Premières (avant le bac de Français) et que cette session n'a pas eu l'écho escompté.

Mme Mainet Maillard demande à ce que cette session soit proposée aux élèves de Terminales

Mme Id Moussa rappelle que cela se faisait avant le Covid et qu'il faudrait donc l'installer à nouveau.

Mme Brunet considère que « poser le cadre et le faire respecter » est une bonne chose.

Le CA est-il d'accord avec le nouveau projet d'établissement ?

Contre 0, abstention 1, 15 pour

4. Sécurité intérieure : vidéo protection

Il s'agit d'autoriser Mr Guillerm à entamer des démarches auprès de la Région pour connaître la faisabilité d'installer des caméras de vidéo-protection des points de déclenchement d'alertes qui sont régulièrement actionnés de manière intempestives. Les établissements qui en sont dotés ont vu ces actes malveillants diminuer ou disparaître.

Mr Sananikone demande que le projet complet soit présenté à tous les personnels quand il sera finalisé.

Mr Guillerm insiste sur le fait qu'il faut trouver une solution et que la démarche est très encadrée par la réglementation, qu'il ne s'agit pas d'une décision mais de l'approbation du CA pour engager les démarches avant-projet, lequel, une fois établi sera conduit par la Région et bien entendu soumis au vote du CA.

Mr Mazurier demande qui paiera ces caméras ?

Mr Fribault répond : c'est la Région.

Mr Sananikone regrette le manque de moyens humains attribués au lycée

Mme Boutry pense que cela ne règlera pas le problème mais ne fera que le déplacer.

Mr Fribault sort = 15 votants

La question posée au CA est donc la suivante : **M'autorisez-vous à engager des démarches auprès de la Région ?**

Contre 2, abstention 4, pour 9

5. Projets issus des concertations sur le projet national « l'École, faisons là ensemble ».

Le lycée Condorcet a été choisi pour être établissement pilote et il est le seul lycée du département des Yvelines, cette année.

Suite aux concertations (Enseignants, Parents, élèves) pour le Nouveau Projet d'établissement et les perspectives du projet national « l'École, faisons là, ensemble », Mr Guillerm a fait remonter à la Rectrice des projets pouvant candidater à la commission d'attribution de moyens financiers associés. Des réponses sont attendues à partir du 15 janvier.

L'ensemble des projets présentés à la rectrice par Mr Guillerm seront présentés lors des prochaines journées banalisées :

le vendredi 3 février 13h30-17h30 (journée accordée par la Rectrice) et le mercredi 8 Mars 13h30-17h30 (deuxième demi-journée solidarité)

Mme Mainet-Maillard et Mr Sananikone souhaitent que ce ne soit pas seulement un effet d'annonce et que les financements des projets retenus arriveront dans un délai raisonnable.

Parallèlement, Mr Guillerm a sollicité la Région pour différents projets à financer dont l'aménagement des espaces extérieurs et sportifs, des espaces d'accueil et de vie scolaire, des espaces de travail et des espaces de vie pédagogique.

6. Auto évaluation du lycée.

Les résultats de l'enquête de climat scolaire qui a été proposée aux personnels, aux élèves et aux parents d'élèves) ne seront connus que fin janvier et l'évaluation du lycée (auto-évaluation et évaluation extérieure) ne se fera donc qu'après.

Si Mr Guillerm s'engage à publier l'ensemble des résultats, il indique que si des personnes sont nommées dans les verbatim, il ne pourra pas publier ces verbatim.

7. Prévision des effectifs de rentrée 2023

Mr Guillerm indique qu'ils sont stables dans les calculs (pour la décennie à venir car Limay ne perd pas d'habitants au contraire). La structure reste la même pour l'année prochaine.

Monsieur Sananikone demande si les 720 logements en construction à la Gare ont été comptés dans des prévisions.

Mr Guillerm dit que oui.

8. Sorties pédagogiques et voyages scolaires (selon nécessités)

Face aux difficultés organisationnelles du voyage en Alsace qui risque de ne pas pouvoir se faire (et du coup de laisser une forte somme à la charge du lycée, Monsieur Guillerm indique que dorénavant, pour l'organisation des voyages, il faudra obligatoirement l'accord préalable des parents et le nom de tous les accompagnateurs avant de le faire voter en CA.

9. Informations calendaires ou liées à l'actualité de l'établissement (dont compte rendu CHSCT et CHSCTD)

- Les comptes-rendus des exercices d'évacuation incendie (18 Novembre 2022) et de confinement suite à intrusion (6 Décembre 2022) ont mis en lumière différents points qui ont été notés pour être solutionnés ou améliorés. Les CR détaillés sont consultables par tous sur le site du lycée

Mme Brunet insiste sur le fait qu'il faut expliquer en amont les procédures aux collègues venant d'arriver dans l'établissement qui ne peuvent pas deviner où faire attendre les élèves et quand les faire rentrer.

Mr Lassaunière précise que le jour de l'exercice incendie, le référent sécurité de l'établissement était absent ce qui a pu participer aux hésitations.

Mr Guillerm précise ensuite que la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement a été destinataire du Compte Rendu des visites du Conseil d'hygiène et sécurité départemental du printemps dernier. Il indique que les mesures de la qualité de l'air sont bonnes dans les classes.

Mme Mainet Maillard s'étonne que la chaleur des salles de classes ne soit pas mentionnée.

Mr Guillerm suppose que personne n'en a parlé à cette commission départementale.

Mme Brunet demande s'il est possible d'obtenir les relevés de l'antenne Air Parif installée sur le gymnase ?

Mr Guillerm répond que nous ne sommes pas destinataires de ces relevés car le gymnase appartient à la Mairie mais il va demander à la mairie si c'est possible de les avoir.

M ; Guillerm a eu ce jour une réunion avec les ingénieurs de la Région qui l'ont informé des résultats des carottages de sols effectués l'an dernier au moment des travaux pour les Algéco. Il en ressort que les sols du lycée sont pollués depuis que de la terre a été amenée pour la construction du lycée (il y a donc plus de 30 ans). Mr Guillerm indique que, dans le doute, les activités de culture potagère seront suspendues. La Région s'est engagée à prendre toutes les mesures d'assainissement.

Mr Lassaunière indique que sous les nouveaux Aalgéco, la terre a été changée.

10. Questions diverses des parents et des personnels d'enseignement et d'éducation :

cf docs joints

Mr Goddé, élu des élèves souhaite faire remonter que les élèves habitant Porcheville ont beaucoup de difficultés avec la ligne de bus n°9 qui ne passe pas à 17h30 comme prévu.

Mr Guillerm précise qu'il fera remonter ce problème, ainsi que tous les autres, à l'entreprise. Il demande à Mr Godde de lui adresser cette question par écrit.

Avant de conclure, Mr Guillerm précise que tous les CR et docs étudiés en CA sont maintenant visibles, par tous, sur le site du lycée.

Le CA se termine à 21h10

CR rédigé par Odile Mainet Maillard